

La Vice-Présidente,

- VU le code général de la fonction publique (liv. III, tit. II, chap.V) ;
- VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- VU le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;
- VU le décret n° 2007-113 du 29 janvier 2007 fixant les modalités d'organisation des examens professionnels prévus à l'article 10 du décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;
- VU l'arrêté n° 2024/G-89 du 8 août 2024 portant ouverture de l'examen professionnel d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe – session 2025 ;
- VU le procès-verbal du jury d'admission réuni en date du 19 juin 2025.

ARRÊTE

Art. 1 : La liste des candidats admis à l'issue de la session 2025 de l'examen professionnel d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe est arrêtée comme suit :

ABT	Elodie
AIME	Coline
ANSART	Fanny
ARNOULD	Cindy
BALL	Karine
BAUER	Maléna
BLOCH	Nathalie
BRUCKERT	Angelique
CARENA	Frédéric
CATINO	Caroline
CLAIRE	Guillaume
CREMONESI	Sandrine
DESSAINT	Mélanie
DIEMUNSCH	Noémie
DOLLINGER--DI SERIO	Sarah
DUHMIG	Aurélie
FLEURENTIN	Véronique

FONTANELLI	Lucie
GARCIA	Lina
GARDNER	Sabine
GASSER	Noemie
GICQUEL	Floriane
GUARDIOLE	Laetitia
GUGELMANN	Valérie
HAFFNER	Lorine
HAGELSTEIN	Camille
HEITZ	Nadia
HERBACH PETIT	Frederique
KAPPLER	Noee
KLINKLIN	Amélie
LAZAKIS	Mélanie
MANN	Muriel
PEREIRA DE MAGALHAES	Olivia
PINAR	Tugba

POINÇOT	Aline
POLLER	Valérie
SALIOT	David
SALMI	Majda
SCHAUER	Vanessa
SCHEBACHER	Cécile
SCHEURER	Adonis
SCHOENIG	Lucas
SCHWEIZER	Laura

SOLATGES	Benoit
TAN	Emine
TEJEDA-CALATRABA	Marina
WELKER	Céline
WERTENBERG	Anais
XUEREF	Marie-Christine
ZIMMERMANN	Sabrina
ZINNIGER	Aurore

Art. 2 : Le présent arrêté sera :

- transmis à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin,
- affiché au Centre de gestion du Haut-Rhin,
- publié au Recueil des actes administratifs du Département du Haut-Rhin,

Fait à Colmar, le 20 juin 2025

Monique MARTIN
Maire-adjointe de Munster

Acte à classer

2025g71

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-06-23T11-58-17.00 (MI262029960)

Identifiant unique de l'acte : 068-286800248-20250620-2025g71-AR ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Arrêté n. 2025/G-71 établissant la liste des candidats admis à l'examen professionnel d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe - session 2025.
Date de décision : 20/06/2025



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
4.1.6. ORGANISATION DE CONCOURS - LISTES D'APTITUDE

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [ar_2025g71_exAApal2cl_Pref.PDF](#) Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 23/06/25 à 11:58

Date 23/06/25 à 11:58

Date 23/06/25 à 12:04

Par MARCHESE Anna Maria

Par MARCHESE Anna Maria